

RAPPORT D'ACTIVITES 2009

RAPPEL DES OBJECTIFS

Conformément à ses statuts et en accord avec le projet de développement de la Fédération Française de Canoë Kayak, le **COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE L'ARDECHE** a pour objectifs de :

- ◆ **Développer les clubs au niveau qualitatif et quantitatif**
- ◆ **Dynamiser et valoriser les actions de proximité pour tous les publics**
- ◆ **Favoriser et renforcer la filière d'accès vers le haut niveau**
- ◆ **Faire connaître et valoriser nos actions et notre image ainsi que celles du département**
- ◆ **Promouvoir la pratique durable sur l'ensemble du territoire départemental**
- ◆ **Développer la citoyenneté**

L'ensemble de ces actions est décliné à travers le 3^{ème} Plan de Développement de l'Activité Canoë Kayak pour le département de l'Ardèche du CDCK 07 et est intégré à la Convention d'Objectifs signée avec le Conseil Général de l'ARdèche

MISE EN ŒUVRE 2008

1.1. Démarche qualité

- ◆ Actions vers les clubs :
Sensibilisation des clubs, afin qu'ils effectuent, pour ceux qui en possèdent les critères, la demande de labellisation EFCK. Les 9 clubs ayant fait la demande ont été retenus :

Canoë Kayak Club Bourguésan	3 étoiles - EFCK
Canoë Kayak Tain Tournon	3 étoiles - EFCK
Annonay Canoë Kayak Club	3 étoiles - EFCK
Vallon Plein Air	3 étoiles - EFCK
Canoë Kayak Club de l'Auzon	1 étoile - EFCK
Association Canoë Kayak de la Région d'Aubenas	1 étoile - EFCK
Canoë Kayak des 3 Vallées	2 étoiles - EFCK
Eyrieux Canoë Kayak	2 étoiles - EFCK

EFCK : Ecole Française de Canoë Kayak.

Le Canoë Kayak Club du Val de Ligne perd son label (1 étoile - EFCK) mais il semble qu'il y ai eu un problème d'informatique au niveau fédéral. Le Canoë Kayak des 3 Vallées perd une étoile. Des efforts sont encore à faire !

Les labels marquent la reconnaissance du travail accompli en matière d'accueil, de moyens mis en œuvre et de qualité des activités. Bravo à tous.

Cette labellisation doit faire l'objet d'une communication plus soutenue auprès de nos partenaires et interlocuteurs. Les clubs qui ne peuvent prétendre aux labels sont ceux qui ne disposent pas de locaux. C'est l'un des objectifs du 3^{ème} plan de développement.

- ◆ Commissions au sein du comité directeur

Afin d'améliorer le fonctionnement du Comité directeur, des commissions ont été mises en place :

- ◆ Suivi du CED
- ◆ Formation
- ◆ Animation Sportive
- ◆ Equipement
- ◆ Communication - Promotion
- ◆ Finances

Leur fonctionnement n'est pas encore très opérationnel. C'est une démarche qui nécessite la remise en cause des habitudes et ce n'est pas si simple. En 2009, la Commission Animation Sportive a engagé la relance du Championnat Départemental. La Commission Communication Promotion a travaillé sur l'achat de tenues et la mise en place d'une communication systématique des résultats des athlètes dont les effets devraient voir le jour rapidement.

Gageons que 2010 verra se généraliser et améliorer ce fonctionnement.

- ◆ Centre d'Entraînement Départemental

Le suivi du fonctionnement du Centre d'Entraînement Départemental se fait au travers des rapports remis par l'entraîneur lors de réunion du conseil d'administration. Des visites sont faites aussi souvent que possible par des membres du Conseil d'administration. Une réunion a eu lieu début septembre, réunissant les membres du conseil d'administration, l'entraîneur, les athlètes et leurs parents, les partenaires institutionnels, les établissements scolaires. Elle a permis de faire une présentation et un point sur le fonctionnement du centre. Les difficultés d'aménagement des horaires d'entraînement, mises en avant en 2007, ont conduit à proposer une charte aux établissements scolaires. A la rentrée de septembre 2009, des aménagements d'horaires ont été mis en place pour les athlètes du Lycée Agricole... une voie à suivre

Le travail lancé en 2008 pour mettre en place une dynamique inter comités n'a pas été poursuivi faute de temps et de motivation...

- ◆ Fonctionnement des stages

Les cahiers des charges définissant le mode de gestion et de suivi des stages, de formation « Initiateurs » et de perfectionnement « Jeunes », ont été rédigés et validés par le Conseil d'Administration.

La procédure d'évaluation de fin de stage a été réalisée.

La fréquentation du stage « Initiateur » se maintient à un niveau bas. Un effort de motivation des jeunes doit être fait dans les clubs. La réforme des diplômes et formation de la FFCK est en route est impactera rapidement cette formation Initiateur.

La fréquentation des stages « jeunes » a été bonne. Le niveau des participants progresse. Des groupes limités à une quinzaine permettent une bonne dynamique tant sportive qu'humaine. Un grand merci à tous les animateurs de ces stages.

1.2. Activités scolaires

Le dossier de l'ouverture de la pratique généralisée du canoë kayak aux scolaires est toujours en suspens. Les problèmes de coût d'encadrement, de participation aux frais, de couverture d'assurance en responsabilité civile restent un frein à la mise en place de ces activités.

L'exemple de Bourg Saint Andéol montre que cela est possible à condition que les établissements scolaires soient convaincus que l'opération doit faire l'objet d'un vrai partenariat Etablissement/club et ne pas être considéré comme un service dû !

Le Canoë Kayak Club Bourguésan a accueilli :

- trois classes (6ème, 5ème, 4ème) du collège Marie Rivier lors de 17 séances soit 168 demi journées de pratique ;
- une classe de 4 ème du collège Le Laoul sur une séance (16 élèves)

Eyrieux Canoë Kayak a accueilli deux classes de l'école primaire de St Sauveur de Montagut (27 et 25 élèves pour 5 séances) soit 260 demi journées de pratique.

Canoë Kayak Tain Tournon a organisé les séances suivantes

Lycée	Description Séance	Nbr élèves/séance	Nbr d'H	Nbr séance	Ville	Classe
Lycée Hôtelier	Cycle séance 6 séance Temps scolaire	26	18H	6	TAIN	BEP
Lycée Marius Bouvier	Séance temps scolaire	24	12H	4	TOURNON	2°et 1ere
Lycée la Péliissiere	Séance temps scolaire	30	6H	2	TOURNON	BEP
Lycée Marius Bouvier	Journée Omnisports	300	8H	1	TOURNON	Tout l'établ
Lycée Hôtelier	Descente clôture année scolaire	26	5H	1	TAIN	BEP
Lycée Gabriel Faure	Séance temps scolaire	30	9H	3	TOURNON	2°option Spo
College St Louis	Séance temps scolaire	26	18H	6	TOURNON	4° option spo
College Notre Dame	Séance temps scolaire	30	18H	6	TOURNON	5° option Spo
College Marie Curie	Séance extra scolaire	15	10H	5	TOURNON	As étab
Total		507	104H	34		

L'Association Canoë Kayak de la Région d'Aubenas a animé 21 séances au profit de 380 élèves des établissements suivants :

- Ecole Publique de St Didier (CE2, CM1, CM2)
- Ecole Publique de VESSEAU (CE1 et CE2, CM1et CM2)
- Ecole Publique de Pont d'Aubenas (CP)

Eyrieux Canoë Kayak et le Lycée de l'Eyrieux travaillent a la mise en place d'une animation au sein des cours d'EPS et des activités extra scolaires

UNSS

Le Comité s'est associé au Lycée Gimond pour la participation d'une sélection d'athlètes participant aux Championnats de France UNSS à Millau. Quentin Voindrot, Loïs Guillermond, Antoine Lhermite faisaient parti des 4 sélectionnés. Le Comité a mis à disposition son véhicule.

L'organisation d'un "marathon des lycées » évoquée en 2008 n'a pas vu le jour.

1.3. Actions en faveur des publics éloignés de la pratique sportive

Handinautick Acke Viviers

En partenariat avec le Foyer ADAPEI les Oliviers de Montélimar et les club Canoë Kayak de Bourg Saint Andéo et Tain Tournonl, l'Association Canoë Kayak de l'Escoutay a mis en place une activité kayak pour des adultes déficients mentaux. 16 séances ont été organisées, accueillants 12 personnes.

Cette action est menée grâce au soutien du Comité Sport adapté 26/07, du CNDS, du Comité Régional Rhône Alpes Canoë Kayak, de DDJS, de la Région Rhône Alpes (contrats PEPS) et de la commune de Montélimar. Forte des aides déjà accordées, cette action sera reconduite au moins jusqu'en 2012.

Canoë Kayak du Val de Ligne (Largentière) :

4 séances d'une ½ journée ont été réalisées auprès de 6 usagers de l'Association Béthanie

1.4. Actions en direction de l'éducation

- ◆ Formation des animateurs, arbitres et dirigeants

-Un stage de formation diplômante du niveau "Initiateur Fédéral" a été organisé en février à Vogue. Deux membres du Conseil d'administration ont participé à l'examen final. Bon niveau des 3 stagiaires qui sont encouragés à s'investir dans les clubs et à poursuivre leurs parcours de formation.

-Un Week-end sécurité a été proposé en septembre. Il a été écourté du fait du faible niveau des eaux rendant les exercices peu attractifs et démonstratifs. A refaire !

-Formation Pagaie Couleurs

Le dispositif se mets en place dans les clubs. Les élus des clubs et les cadres doivent s'approprier le dispositif, l'utiliser pour animer les séances d'initiation et perfectionnement proposés aux adhérents et aux scolaires !

-Divers

Stage haute rivière

Sans rentrer dans le dispositif fédéral de formation, ce stage permet à des adultes désireux de se perfectionner, d'aller découvrir d'autres rivière avec un encadrement compétant afin d'améliorer son niveau de pratique, sa lecture de la rivière, l'organisation d'une descente et la mise en place de la sécurité. Autant de compétences qui pourront être mises à disposition des membres des clubs lors des sorties.

1.5. Actions liées à la compétition

- ◆ Championnat Ardèche Jeunes
Le classement n'a pas été réalisé en 2008/2009. Une mobilisation de tous les clubs a été mise en place depuis septembre 2009 et devrait porter ses fruits d'ici l'été 2010. Le principe est d'organiser des compétitions de niveau départemental permettant aux plus novices de trouver une animation à leur portée. Dors et déjà deux manifestations ont eu lieu organisées par le club de Saint Sauveur de Montagut et celui de Le Pouzin
- ◆ Perfectionnement des jeunes
Deux stages de perfectionnement pour les jeunes des clubs ont été réalisés pendant les vacances de Pâques et celles de Toussaint sur les sites de Vallon Pont d'Arc et Saint Pierre de Boeuf. Ces stages ont nécessité un encadrement renforcé de moniteurs et brevets d'états des clubs. Ils seront renouvelés en 2010, en complétant, éventuellement, l'encadrement par un stagiaire BE du CREPS.

◆ Centre d'Entraînement Départemental

Le compte rendu spécifique à cette activité est joint au présent document.

-Pour la saison 2008/2009 le nombre d'athlètes est de 5. Les chefs d'établissements scolaires recevant ces athlètes ont été rencontrés afin de mieux présenter le centre et redéfinir les modalités de son fonctionnement. Une convention pour l'utilisation de la salle de musculation du lycée agricole Olivier de Serres a été signée en octobre 2006.

-Certains athlètes éprouvent des difficultés pour participer aux entraînements du fait des horaires et plannings des activités scolaires. Les chefs d'établissements Olivier de Serres et Gimond ont été rencontrés. Ces rencontres ont permis l'élaboration d'une charte. Cette charte, définissant les engagements respectifs "établissement/centre d'entraînement/athlète" a été signée par le Lycée Olivier de Serres et devrait l'être par le Lycée Gimond. Elle précise les modalités d'aménagement des rythmes scolaires des athlètes du centre.

Le lycée Astier, qui n'accueille pas, aujourd'hui, d'athlètes du centre, est favorable à ce type d'accord et est demandeur d'accueillir des élèves/athlètes.

Nous invitons tous les athlètes futurs lycéens à nous tenir informés de leurs projets de poursuite d'études, en particulier sur Aubenas, afin de proposer cette charte dès l'inscription et le cas échéant à soutenir leurs dossiers d'inscription. L'offre scolaire sur Aubenas est très diversifiée et permet, certainement, aux jeunes désireux de mener de concert scolarité et pratique sportive de compétition dans des conditions aussi favorables que possible.

-Le Bassin a subi les dégâts des crues de l'Ardèche. La rencontre des élus d'Ucel, d'Aubenas de la DDAF et d'Ardèche Claire a permis de définir les travaux que nous pourrions entreprendre afin de mettre en place un système fiable de câbles porteurs. Ces travaux n'ont pu être entrepris en 2009 pour des raisons liées à la complexité du dossier, ils sont reportés à 2010.

-La flottille de bateaux de course comprend 4 K1 descente, 2 C1 slalom, complétée par 2 K1 slalom, achetés en 2009.

◆ Equipe Départementale

L'animation auprès des clubs lancée en 2007 et poursuivie en 2008 n'ayant pas reçu le succès escompté nous avons cette année proposé deux stages spécifiques pour 8 jeunes athlètes ne résidant pas au CED. Cette animation est décrite dans le compte rendu de notre entraîneur.

L'entraîneur du Centre d'Entraînement Départemental conseille les jeunes athlètes lors des week-ends de regroupement sur les différentes compétitions départementales ou régionales.

◆ Sport de Haut Niveau

Voici la liste des athlètes de nos disciplines faisant partie de la liste ministérielle "Sport de haut niveau" :

Elite Olympique :	Nicolas Peschier
Jeune :	Quentin Bonnetain
Espoir :	Elise Pierron, Antoine Lhermite , Quentin Voindrot

◆ Club Sport Ardèche - Saison 2009

Le Club Sport Ardèche, dans sa promotion 2009 compte Benoît et Nicolas Peschier, Victor Lamy, Quentin Bonnetain, Elise Pierron, Quentin Voindrot et Thomas Bersinger .7 "céistes et kayakistes" sur une promotion de 18 - belle preuve de l'importance et de la forte présence du canoë kayak au sein du sport ardéchois.

◆ Espoirs Départementaux - Saison 2009

La détection c'est faite lors des compétitions, par l'intermédiaire des responsables des clubs. C. Peschier et M. Clérin ont participé activement à ce travail. 8 athlètes ont été retenus, sur des critères de réussite et de progression sportive, pour intégrer le classement « **Espoirs Départementaux** » : Jonas Le Morvan (Annonay), Loïs Guillermond (Eyrieux), Théo Moquet, Tobias Olla, , Lisa Ducros, Hugues Parisse (Vallon), Corentin Talencieux (Tournon)

◆ Les résultats sportifs de cette année

La collecte des résultats des différents athlètes, travail très (trop) fastidieux pour être entrepris dans le cadre de ce compte rendu, n'a pas pu être entrepris à temps pour figurer ici. Il sera dès que possible mis en ligne sur le site du comité. La démarche de collecte des résultats auprès et par les clubs, impulsée en 2009, doit être généralisée en 2010.

◆ Suivi médical

Le dispositif envisagé en 2004 par DDJS n'a toujours pas vu le jour. Les athlètes sélectionnés au Club Sport Ardèche et dans la liste des Espoirs Départementaux font l'objet d'un suivi, imposé par le règlement de ces deux structures

1.6. Actions en faveur de la citoyenneté

◆ actions en direction des publics défavorisés

Les activités estivales pour les enfants qui ne partent pas en vacances, ont été développées directement par les clubs en relation avec les différentes municipalités.

◆ actions en faveur des féminines

Quatre places leurs sont réservées au comité directeur du CD. Lors de notre assemblée générale de janvier 2009 trois sièges ont été pourvus.

Certains clubs mettent en place des actions spécifiques à destination des féminines, tel le CKTT qui propose 12 séances annuelles et la participation en C9 au Marathon de l'Ardèche et à La Traversée de Lyon.

1.7. Actions en faveur de l'emploi sportif

◆ **Entraîneur du CDCK 07**

Depuis septembre 2006, Maxime Clérin est notre entraîneur départemental. Comme nous l'espérons son arrivée au centre s'est traduite par une redynamisation du centre et des stages. Ses compétences, son dynamisme et ses qualités humaines ont permis de remettre à niveau l'image de marque du Comité et sa crédibilité en matière de formation sportive. Nous l'en remercions vivement !

Les activités de l'entraîneur se répartissent de la façon suivante :

Animation du CED
Animation stages Jeunes
Animations de secteurs
Animation stage Championnat de France
Animation stage Initiateur

En matière de formation de Maxime nous pouvons noter :

- Participation au stage permettant la certification H1 "pagaies couleur".
- La validation de l'UF9 "haute rivière" et la demande de son agrément pour devenir tuteur des futurs BE en qualification UF 9.
- L'intégration au sein de l'équipe AMADONSA pour l'aide à la préparation des Championnats du Monde de Séo de Urgell

Participation de l'entraîneur aux stages Championnat de France Descente et Slalom, organisés par le Comité Régional Rhône Alpes Canoë Kayak.

Le rapport annuel est joint au présent document

◆ **Salariés des clubs**

Les clubs de Tournon et Bourg Saint Andéol, Vallon disposent chacun d'un moniteur Brevet d'Etat. Les différentes actions de nos 4 salariés sont mises en cohérence, autant que possible. Les actions auprès des clubs, les stages "jeunes athlètes" sont des temps forts de l'animation départementale qui sont mis à profit pour leur permettre de travailler ensemble, échanger sur leurs pratiques et faire profiter chacun des compétences ainsi réunies.

La mise en place du nouveau dispositif "Pagaies Couleur" impliquera le renfort de ce travail collectif.

Un effort de formation des salariés est fait :

- Participation au stage permettant la certification H1 "pagaies couleur".

Il nous reste à réfléchir en commun à un plan de formation pour tous.

1.8. Promotion du Département de l'Ardèche

- Le Comité, lorsque cela s'est présenté, a utilisé les logos du Département de l'Ardèche lors des actions qu'il a mené, a mis en place banderoles fournies par le Département, lors de l'organisation des compétitions, stages et autres manifestations de promotion de la discipline. Le logo du département est apposé sur les bateaux, pagaies, véhicules du comité et des clubs. Le CDCK représente le département auprès des instances fédérales régionales et nationales. Il participe activement aux travaux du Comité Régional, aux Assises Nationales du Canoë Kayak et apporte son expertise à la Commission Nationale Patrimoine Nautique de la FFCK.
- Le Comité a également véhiculé l'image du département et du canoë kayak en France et à l'étranger grâce à ses athlètes de haut niveau, lors des compétitions régionales, nationales et internationales. L'équipe Rhône Alpes qui participe à la manifestation "Quatre moteurs pour l'Europe" est régulièrement constituée d'ardéchois"
- Les deux C9 ont aussi été utilisés par le club de Bourg Saint Andéol pour l'animation des fêtes du Rhône en juillet
- Le site du CD www.cdck07.free.fr est administré « bénévolement » par Olivier Debaud, permanent du club de Tournon. Merci à lui et au club de Tournon. Un effort de la part de tous reste à faire pour alimenter les rubriques.

1.9. Promotion de la discipline

Les clubs du département ont organisé de multiples manifestations en 2009

Challenge des Sapeurs Pompiers à Voguë en mars, organisé par le Club Canoë Kayak de l'Auzon

3^{ème} Défi « remontée » des gorges de l'Ardèche en C 9 organisé par le Canoë Kayak Club des Gorges de l'Ardèche : une manifestation qui peine à trouver sa place. Peut-être faut-il envisager une épreuve moins « exigeante » et accessible sans entraînement ?

Coupe des jeunes Rhône Alpes Descente à Vallon Pont d'Arc en avril, organisée par VPA

Coupe des jeunes Rhône Alpes Slalom à Vallon Pont d'Arc en avril, organisée par VPA

Vivaraïd de Voguë en mai - partenariat avec le club de l'Auzon

Coupe des jeunes Rhône Alpes de Course en Ligne à Vion en mai, organisé par le CKTT (250 participants)

Championnat Ardèche Slalom de l'Eyrieux en octobre, organisé par Eyrieux Canoë Kayak

Coupe des Jeunes - Descente du Rhône à le Pouzin, organisée en octobre par le Club Canoë Kayak des Trois Vallées

Après l'annulation de 2008, le Marathon et le Challenge des Gorges ont connu un grand succès. Le professionnalisme de tous (bénévoles des clubs de Bourg Saint Andéol et Vallon, SDIS, Gendarmerie, EDF...) a permis de mettre en place une organisation exemplaire qui conduit la Fédération Française de Canoë Kayak à inscrire cette manifestation parmi ses manifestations phares et à la citer comme exemple à suivre !

Il faut cependant regretter que la compétition de Descente de Bourg Saint Andéol n'ait pas été organisée cette année.

Encore un grand bravo aux organisateurs et aux bénévoles qui les entourent et un grand merci à tous leurs partenaires, publics et privés, sans l'aide desquels il serait bien difficile d'organiser ces manifestations.

1.10. Equipements liés à la discipline

- ♦ Le projet de 3^{ème} plan de développement de l'activité Canoë Kayak en Ardèche devrait être traité dans le cadre du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires. Les clubs éprouvent les plus grandes difficultés à renouveler leur parc à matériel et, plus grave, leurs véhicules !
- ♦ Les projets de GLUN, Bourg Saint Andéol, Viviers sont toujours "sous le coude". Le Plan Rhône présente de bonnes opportunités mais nécessite que les collectivités locales se portent "maître d'ouvrage".
- ♦ Les projets de Petites Centrales Hydroélectriques sur les barrages de dérivation du Rhône sont suivis au plus prêt afin de profiter des travaux pour améliorer le contournement des ouvrages (débarcadère et embarcadère, cheminement, signalétique, accès aux personnes à mobilité réduite). Les projets de Charmes, Le Pouzin et Rochemaure ont fait l'objet d'une visite de terrain avec les services de la CNR et C.Bichat, cadre technique du Comité Régional Rhône Alpes Canoë Kayak.

1.11. Actions dans les domaines de la gestion des Espaces Sites et Itinéraires de pleine nature

Les garanties de libre accès aux cours d'eau, de continuité des parcours nautiques, en veillant à la sécurité des usagers (signalétique, panneaux d'information, maintien de conditions de navigation satisfaisantes...), de concertation avec les autres usagers (lâchers d'eau, calendriers des manifestations, réglementation ...) sont une préoccupation constante. Le comité est et doit être associé à toutes les réflexions touchant le milieu naturel et la pratique nautique sportive ou de loisir, à travers l'ensemble des démarches de gestion de cours d'eau initiés dans le département.

- ◆ Le Comité Départemental de Canoë Kayak de l'Ardèche siège aux bureaux de la CLE et du contrat de rivière « Ardèche ». Cette année de renouvellement des mandats municipaux a limité les actions et avancement des dossiers. La première phase des travaux liés au Schéma de Cohérence des Activités Sportives liées à l'Eau a été lancée. Les aménagements concernent Salavas/Vallon/Saint Martin.
- ◆ Le CDCK siège au comité de pilotage du contrat de rivière Eyrieux Claire.
- ◆ Promotion d'une pratique durable des activités nautiques de pleine nature

-Le CDCK 07 est représenté par l'intermédiaire d'un titulaire au sein de la **CDESI** et siège à la **Commission des Sports de Pleine Nature du CDOS 07**.

-Le comité est représenté au Comité consultatif de la Réserve des Gorges de l'Ardèche.

-Le comité suit les démarches relatives à **"Espace Naturel Sensible "Gorges du Chassezac et Bois de Païolive"**. Il participe aux différentes réunions de pilotage et rendus des différentes études.

-L'ensemble des clubs a poursuivi l'inventaire des cours d'eau navigués en Ardèche, soit environ soixante itinéraires. Ce travail se fait dans le cadre de l'inventaire pour le **Plan Départemental de Randonnée Nautique** dont le Comité Régional Rhône Alpes de Canoë Kayak est maître d'ouvrage.

L'inventaire des points d'accès et barrages sur l'Ardèche et ses affluents a été finalisé. Le parcours "Astet - Rhône" a été proposé au PDESI, en faisant par deux fois l'objet, hélas, d'un report.

L'inventaire des itinéraires a été complété en 2009 et est passé à 56

-Le Comité ne fait plus partie de **Loisir Nature Ardèche** car il ne nous semblait plus utile de participer à cette instance dans la mesure où bon nombre des membres de cette association siègent en CDESI et au sein de la Commission Sports de Nature du CDOS. La perte du poste de cadre technique départemental nous oblige à revoir à la baisse notre présence dans les différentes instances et à recentrer nos priorités.

-Conventions lâchers d'eau

Le comité départemental est signataire de conventions de lâchers d'eau qui permettent d'organiser des manifestations : pour l'Ardèche et le Chassezac avec EDF, pour l'Eyrieux avec le SDEA (cf. manifestations). Les modalités de réalisation des lâchers sont définies en concertation avec les gestionnaires des ouvrages et la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et Protection des milieux Aquatiques. Le Conseil Général a été sollicité en vain, en 2002, par EDF pour co-signer la convention de lâchers d'eau.

Depuis, seules les manifestations organisées par les structures affiliées à la FFCK et figurant au calendrier national disposent de cet accord, ce qui condamne toutes les autres et nous oblige à déposer et obtenir l'inscriptions des manifestations au calendrier national deux ans en avance...

-Notons les actions originales du CKTT qui propose l'été de multiples activités de découverte du milieu aquatique, du Rhône et des berges : 3 types d'animations estivales, 65 journées et 870 personnes accueillies !

Pour découvrir ces activités : www.cktt.free.fr, rubrique **Animation-location**

CONCLUSION

Le Comité et ses 12 clubs effectuent un travail considérable d'animation sportive et de loisir. Nous comptons 386 adhérents, 1950 titres temporaires et 800 cartes « manifestation ». Nous constatons une érosion importante des licences classiques qui peut s'expliquer par le fait que nous délivrons plus de titres temporaires dont les 100 exemplaires « fournis » obligatoirement à chaque club. Nous devenons le deuxième de Rhône Alpes (2333 licenciés), soit 16,54 % des licenciés alors que la population ardéchoise représente 5 % de celle de Rhône Alpes !

Il participe largement à la gestion des espaces naturels en concertation avec les collectivités, les autres associations, les usagers et l'Etat. En 2009 les membres du comité directeur ont participé à 21 réunions et parcourus 3200 km en y consacrant 160 heures

Le travail du comité est accompli par l'entraîneur et les bénévoles. Ces derniers ont participé à 13 réunions (172 heures de bénévoles) avec les différents partenaires et interlocuteurs mais aussi à 7 réunions du conseil d'administration (368 heures) Il faut ajouter le travail purement administratif réalisé par le bureau correspondant à 301 heures. Le bénévolat représente donc 1002 heures soit 64 % d'un temps plein !

Il nous faut toujours réfléchir à d'autres modes de fonctionnement :

- faire vivre les commissions thématiques
- création d'un poste « chargé de mission - agent de développement » qui pourrait secondar les bénévoles sur différentes actions en venant reprendre une partie des missions de l'ancien CTD :

-PDRN et PDESI : participation aux réunions et travail sur les dossiers, poursuite de l'inventaire et préparation des dossiers d'inscriptions des itinéraires

-Suivi des contrats de rivière et Sage (Ardèche, Chassezac, Beaume-Drobie, Eyrieux, Doux, Plan Rhône...)

-Formation des cadres et des bénévoles (gestion, montage des dossiers)

-Développement des partenariats

-Représentation du CD auprès des différentes instances et partenaires, en soutien des élus bénévoles.

-Soutien aux clubs dans le montage de leurs projets

Ceci implique de trouver des financements mais aussi de réfléchir précisément aux missions et modalités de fonctionnement.